



Paul Jeanmethan

Député de Maine-et-Loire

Vous pouvez compter
sur moi ...

 NEWSLETTER

Vendredi 20 Janvier 2012

Du AAA au AA+

Il y a quelques jours, l'agence Standard and Poor's (S&P) a dégradé 8 pays de la zone euro, dont certains de deux crans, faisant passer la notation de la France de AAA à AA+. Standard and Poor's attribue désormais à la France une note de 20/21, au lieu de 21/21.

Si l'Allemagne n'est pas concernée par cette dégradation, c'est parce qu'elle a pris de l'avance par rapport à ses voisins dans la mise en œuvre de réformes importantes. Des décisions stratégiques ont ainsi été prises au début des années 2000 par le Chancelier Schroöder, pendant que les socialistes français mettaient en place les 35 heures.

Cette décision est une demi-surprise. En effet, la France étant sous surveillance depuis plusieurs semaines, l'initiative de S&P était attendue. Néanmoins, il convient de noter que les deux autres agences de notation (Moody's et Fitch) ont confirmé le triple A de notre pays.

La situation de la France ne doit donc pas être dramatisée. Ceux qui, à l'annonce de S&P, ont attaqué et critiqué la politique du Gouvernement, et surtout le Président de la République, ont été aphones deux jours plus tard, lorsque les autres agences de notation ont confirmé le triple A de la France. Et ce sont les mêmes qui se sont

opposés à toutes les mesures destinées à réduire les déficits.

La France reste une valeur sûre pour les investisseurs. Elle continue à emprunter à des taux historiquement bas : la dernière levée de fonds, le 16 janvier, s'est faite à un taux inférieur à celui du mois d'août. D'autre part, depuis l'annonce de S&P, la bourse continue d'être orientée à la hausse.

La perte du triple A ne remet pas en cause la stratégie budgétaire et économique du Gouvernement. Il n'a pas attendu les agences de notation pour engager les réformes structurelles nécessaires à la réduction des déficits : non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, réforme des retraites, révision générale des politiques publiques, diminution du train de vie de l'État... Lorsque la conjoncture l'a exigé en 2011, le Gouvernement a su immédiatement réagir et le Parlement a voté, dans un esprit de responsabilité, deux plans anti-déficits pour consolider la trajectoire budgétaire. Si de nouveaux ajustements étaient nécessaires, la majorité ne manquerait pas de prendre ses responsabilités. Or, à ce stade, les mesures déjà prises sont suffisantes.

Les efforts demandés aux Français produisent des résultats et notre pays avance dans la voie du désendettement : le déficit sera diminué de 4 milliards d'euros, ce qui permettra au Gouvernement de faire mieux que l'objectif de 5,7% de déficit qu'il s'était fixé pour 2011.

Les agences de notation ne faisant pas la politique de notre pays, la stratégie ne changera pas. Il faut continuer à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour renforcer la croissance et la compétitivité de l'économie française.

La compétitivité était au cœur du sommet social du 18 janvier. Pour le Gouvernement, son renforcement passe par :

- des mesures conjoncturelles concernant le chômage partiel,

- des mesures structurelles portant sur la flexibilité du travail, la formation des chômeurs de longue durée et le coût du travail.

A l'évidence, les salaires ne peuvent plus, à eux seuls, supporter le coût de notre politique de solidarité.

Pendant que le Gouvernement continue son action de lutte contre les déficits, le Parti socialiste est empêtré dans ses propositions, irréalistes et intenables. La création de 60 000 emplois dans l'Education nationale en fournit un bon exemple.

Le Président de la République et le Premier Ministre continuent à prendre les mesures qui s'imposent. Devant les enjeux cruciaux de la crise que nous connaissons aujourd'hui, on ne peut se contenter d'attendre les prochaines échéances électorales pour agir. Les Français feront la différence entre des annonces socialistes démagogiques et le sérieux de l'action gouvernementale.

PAUL JEANNETEAU